

En France, malgré l'avènement au pouvoir des ministères radicaux, les relations entre la République et le Vatican sont restées sur le pied d'une mutuelle cordialité. On a compris plus que jamais la nécessité de maintenir à Rome l'ambassade près le Saint-Siège. La question de la rupture du Concordat et de la séparation de l'Église et de l'État, qui avait fait ces dernières années sa troublante apparition, grâce à des préoccupations nouvelles et plus impérieuses, semble avoir disparu de la scène politique et parlementaire. La France, même la France radicale et républicaine, si à l'intérieur elle se laisse aller vis-à-vis du radicalisme antireligieux à de coupables condescendances, tient du moins à l'extérieur à conserver la plus large portion de son glorieux passé de nation catholique. Le tact, la prudente habileté de Léon XIII ont sauvé ainsi des positions gravement menacées et qu'on pouvait croire perdues à jamais.

L'année 1883 a vu l'influence et le prestige ascendant du Pontificat romain remporter une nouvelle et pacifique victoire. La Russie, cet empire au long avenir et aux mystérieuses destinées, s'est rapprochée du Saint-Siège. Son auguste souverain a senti le besoin d'assurer la paix religieuse de ses populations catholiques, et il a entamé avec le Saint-Siège des négociations dont tout permet d'espérer, pour un prochain avenir, l'issue féconde et salutaire.

En attendant le rétablissement probable des rapports officiels permanents, un jeune et éminent diplomate remplit à Rome les fonctions d'agent officieux de l'empereur de Russie. Une presse hostile et stépendiée s'efforce en vain de dénaturer le caractère de ces négociations : la diplomatie aussi ferme qu'habile de Léon XIII est au-dessus de ces attaques calomnieuses. Si l'entente s'établit entre la Russie et le Vatican, ce sera, on peut s'en assurer, au bénéfice des intérêts religieux de la Pologne.

En Angleterre et en Irlande, Léon XIII a continué son rôle de médiateur et de pacificateur. L'opinion anglaise, se dépouillant de préjugés surannés, se montre de plus en plus favorable à un rétablissement de relations diplomatiques avec Rome. A mainte reprise, la presse protestante s'est inclinée avec sympathie devant les grands côtés du Pontificat actuel, et a reconnu les précieux services qu'il a rendus à la cause sociale.

En Irlande, l'opposition fomentée par des politiciens sans scrupule contre les décrets du Saint-Office, est tombée peu à peu, et la récente lettre du Pape aux évêques irlandais prouve que si Léon XIII est obligé de par les devoirs impérieux de son magistère suprême, de faire respecter les lois imprescriptibles de la moralité et de la justice, il ne cesse d'entourer de sa vive sollicitude les intérêts légitimes de l'Irlande.

Ici, encore, l'action de Léon XIII a été calomniée : mais les résultats ont consacré son intervention médiatrice, car les dernières statistiques ont constaté une diminution notable des actes